

APPEL À PROJETS \*



Cahier d'inspirations  
pour des équipements  
sportifs dans l'espace  
public répondant  
aux enjeux de  
**mixité sociale**  
**et de genre**

\* Appel à projets auprès des Communes et des bailleurs sociaux de la Métropole de Lyon

MÉTROPOLE

GRAND LYON

SEPTEMBRE 2023

Pratico —  
Pratiques

Le présent document a été conçu dans le cadre d'une étude exploratoire initiée par la Métropole de Lyon, et réalisée par l'agence Pratico-Pratiques. Deux documents sont diffusés à la suite de cette étude :



### Cahier d'inspirations

Ce document synthétique accompagne le lancement de l'appel à projets "Création ou reconfiguration d'îlots multisports inclusifs, de plein air et en libre accès". Il s'appuie sur l'étude exploratoire pour formuler des préconisations et inspirations selon 5 axes thématiques.

### Enseignements de l'étude exploratoire

Ce rapport complet détaille les enseignements issus de l'étude, à travers une analyse des représentations sociales du sport, et des orientations pour la conception de terrains sportifs de plein air en libre accès.

**Pilotage de la démarche :**

Métropole de Lyon  
Direction de la Prospective et du Dialogue Public – Service Usages et Expérimentations  
& Direction des Sports

**Réalisation de l'enquête et rédaction du document :**

Agence Pratico-Pratiques - Design de services et de politiques publiques

**Composition du groupe miroir du projet :**

Blandine COLLIN, Présidente de Lyon Métropole Habitat  
Béatrice VESSILLER, Vice-Présidente, Métropole de Lyon  
Christiane CHARNAY, Conseillère municipale de la ville de Givors  
Caroline RICHEMONT, Responsable service Usages et Expérimentation, Direction de la Prospective, Métropole de Lyon  
Stéphanie DESPRETZ, Chargée de Mission Usages et Expérimentations, Direction de la Prospective, Métropole de Lyon  
Bernard PAGET, Adjoint aux sports Commune de Dardilly , représentant Rhône de l'ANDESS  
Nicolas MUSSO, Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, AURA  
Chloé TALLIEU, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, Rhône  
Peggy CARTON-VINCENT, Service Parcs et Jardins, Métropole de Lyon  
Natacha HIRTH, Chargée de mission, égalité Femmes & Hommes, Métropole de Lyon  
Xavier FABRE, Directeur Sport Villeurbanne  
Laura DAPONTE, Chargée de mission Sport Santé, Métropole de Lyon  
Florestan GROULT, Vice-Président, Métropole de Lyon  
Florent CHANTE, Chargée de mission Équipements sportifs, Métropole de Lyon  
Yves MACLET, Directeur des Sports Métropole de Lyon  
Pierre HOUSSAIS, Directeur Direction de la Prospective et du Dialogue Public, Métropole de Lyon



PAGE 5

## EDITO

PAGE 8

### 1. VALORISER TOUTES LES PRATIQUES SPORTIVES

PAGE 15

### 2. AMÉNAGER ET ÉQUIPER POUR LA MIXITÉ SOCIALE DES PUBLICS

PAGE 22

### 3. RÉ-ACCUEILLIR LES FILLES ET LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

PAGE 28

### 4. RÉÉQUILIBRER LES PRATIQUES SPORTIVES PAR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MÉDIATION

PAGE 34

### 5. PROPOSER DES ESPACES AYANT DES IDENTITÉS FORTES



Florestan Groult

Vice-Président en charge de la politique Sportive

Métropole de Lyon

# Edito

---

En 2023, la Métropole de Lyon lance un appel à projet à destination des communes afin de promouvoir la création de nouveaux espaces sportifs de plein air. Par ce biais, elle soutient un effort constant des communes, grandes actrices des politiques sportives locales. Si la pratique sportive a été longtemps un terrain joué entre fédérations et associations, acteurs majeurs de la coopération avec les collectivités territoriales, on observe l'émergence de pratiques individuelles sportives en dehors des cadres avec des finalités de performance et de compétition , ou de bien-être et de sport santé.

Parallèlement, l'émergence des salles de sport privées et du sport payant est un phénomène montant. Dans un rapport de 2022, la BPCE l'Observatoire déclare “*la prévalence du secteur privé sur l'offre d'infrastructures dédiées aux nouvelles disciplines sportives comme le futsal ou l'escalade force le besoin de coopération entre les acteurs publics et la sphère marchande*”. Alors que l'ANDES énonce le sport comme “un patrimoine de bien commun”, la création d'un marché des pratiques sportives pose la question de **l'accès au sport en tant que “proposition publique” ouverte à tous et mixte socialement**.

Afin de mieux cerner les besoins exprimés par les habitants, la Métropole de Lyon a lancé un groupe de réflexion et une étude exploratoire visant à mieux comprendre le fonctionnement des espaces extérieurs à vocation sportive avec un regard particulier porté sur la mixité sociale, la mixité d'âge et particulièrement la question sociale du genre. En effet, la place des femmes dans le sport est étudiée en France depuis les années 90. En 2011, un rapport du Sénat indique que “*(...) les travaux des sociologues convergent. L'observation démontre que les pratiques sportives féminines sont particulièrement affectées par les inégalités sociales et que ces inégalités sont particulièrement marquées dans les quartiers populaires.*”

Plusieurs facteurs concourent à ce que les femmes adoptent une place moins représentée dans le sport et notamment les récits qui entourent le sport au féminin. “*(...) ce sont les hommes qui occupent l'espace médiatique sportif. La presse s'inté-*



*resse uniquement aux femmes qui ont gagné des compétitions ou qui ont réalisé un exploit alors qu'elle s'intéresse aux hommes tout le long de leur parcours sportif."* A l'aune de ces questionnements, l'enjeu des espaces sportifs de plein air se pose en deux termes majeurs :

- **Donner libre accès à tous et gratuitement à des espaces de qualité inclusifs** socialement et inclusifs dans le registre du genre en inventant des espaces accueillant des femmes.
- Permettre le développement d'espaces publics sportifs répondant à des exigences de qualité à même de **répondre techniquement aux usages des populations désirant faire du sport ou pratiquer une activité sportive de loisir**.

La création de nouveaux espaces sportifs de plein air répondra notamment à des demandes de pratiques sportives nouvelles plus autonomes. Elle pourra aussi être perçue comme une formidable opportunité pour donner à voir, mettre en lumière les nouvelles pratiques accompagnées par les éducateurs des associations et fédérations sportives.

Aux vues de tous, il pourrait s'agir là d'inventer des espaces "vitrines" dynamiques, permettant la promotion d'un encadrement professionnel et de qualité dont on sait qu'il est nécessaire pour initier et motiver les pratiques sportives dans le temps, notamment celles des personnes éloignées du sport.

Ainsi, les futurs espaces sportifs de plein air métropolitains seront une passerelle entre les pratiques autonomes et la vie de club, qui ajoute une dimension sociale essentielle à la cohésion de notre société.

Ce projet s'inscrit dans une politique sportive métropolitaine résolument orientée vers le sport pour tous, le sport vecteur de santé et le sport fédérateur qui fabrique du lien social et nous permet de partager des récits et une histoire commune.

## Méthodologie

La présente enquête s'est déroulée entre avril et mai 2023 sur la Métropole de Lyon. Elle a été suivie par un groupe miroir composé de personnalités compétentes sur les enjeux liés à la conception d'espaces publics et sportifs.

Il s'agit d'une enquête qualitative, non exhaustive. Au cours de l'enquête, 6 lieux ont été le terrain d'observations\* ce qui a permis à la fois d'observer les personnes en activité, mais aussi de mener des entretiens à la volée auprès du public présent sur place. Des entretiens semi-directifs longs ont été menés en parallèle avec des professionnels du sport, équipementiers, animateurs. Enfin, un focus groupe rassemblant uniquement des femmes entre 25 et 35 ans, a été organisé pour traiter spécifiquement de la question du rapport au corps et à l'organisation des temps de vie. Pour constituer un panel diversifié, les participantes au focus group ont été mobilisées par un cabinet de recrutement.

Cette matière a été restituée et analysée par un groupe miroir ayant réuni trois fois, d'avril à juin 2023, des élus et responsables techniques des villes et de la Métropole.

Le présent document donne à voir les principaux enseignements tirés de cette étude exploratoire et les orientations ou pistes de réflexion qui s'en dégagent et ce, afin d'affiner un travail d'élaboration à venir d'équipements ou de dispositifs les plus en phase possible avec les attentes, perceptions des futurs usagers.

\*Espace sportif et ensemble des berges du Rhône, Parc Sergent Blandan, Espace sportif Le Spot à Pierre-Bénite, Parvis de l'Hôtel de Métropole à Lyon, Place Djebraïl Bahadourian, Parc de Parilly

1

1

LA PROJECTION DE SOI DANS  
UNE ACTIVITÉ SPORTIVE PASSE  
PAR DES RÉCITS POSITIFS ET OUVERTS

Valoriser  
toutes  
les pratiques  
sportives

## Une division symbolique dans les représentations du "sportif"

L'étude exploratoire d'usages menée sur les espaces sportifs de plein air illustre la façon dont les personnes vont se présenter par rapport à leurs qualités "sportives", "athlétiques", "amateurs". Ces représentations sont le reflet des récits sociaux sur les pratiques sportives. Dans ce sens, la survalorisation sociale des "vrais sportifs" se fait au détriment des pratiques de loisirs, des pratiques occasionnelles, ou de certains sports qui ne sont pas considérés comme de "vrais" sports.

La distinction symbolique entre "vrais et faux sportifs" se retrouve dans la répartition de l'espace. D'un côté, très visible, le sportif qui prône le dépassement de soi et la compétition sur des espaces homologués et/ou très techniques. De l'autre, moins visible, le sportif débutant ou le sportif qui prône le plaisir et la santé. Ces pratiques peu valorisées concernent souvent celles des femmes dont les 3 motivations premières sont explicitées dans une étude de l'INSEE (2017) suivant les critères suivants : "se distraire", "rester en forme", "évacuer le stress".



**Pratiques typiquement féminines (danse, gym, équitation etc.) et pratiques amateurs visant le bien-être.**  
Ces pratiques sont plutôt faites en intérieur et/ou en club payant.



**Pratiques visant le dépassement de soi et la compétition à haut niveau.**  
Ce sont majoritairement des pratiques masculines, largement plus représentées dans l'espace public.

## 1 Valoriser toutes les pratiques sportives

**La valorisation des pratiques sportives féminines est moindre que celles des hommes notamment du fait de la non médiatisation et du caractère moins athlétique et physique qu'elles revêtent** (danse, gym, équitation, etc.). Ces sports sont aussi pratiqués à l'abri des regards dans des espaces intérieurs souvent privés et payants par rapport aux pratiques des hommes très populaires qui bénéficient d'une aura large dans l'espace public (rugby, foot). **La valorisation des pratiques sportives moins spectaculaires, et les pratiques occasionnelles, permettra d'inciter/d'encourager, mais aussi de développer l'estime de soi pour les pratiquantes et pratiquants.**

Pour cela, le choix des termes utilisés importe afin de conforter les personnes dans une légitimité d'activité physique et d'éviter les confrontations “athlètes VS sportifs”, “activité physique VS sport”.

## Le sport au quotidien pour tous les usagers

*“À mon âge, je ne fais plus de sport, je balade mon chien, alors je fais des parcours... entre 5 et 10 km par jour.”*

*Une jeune grand-mère rencontrée à la sortie de l'école*

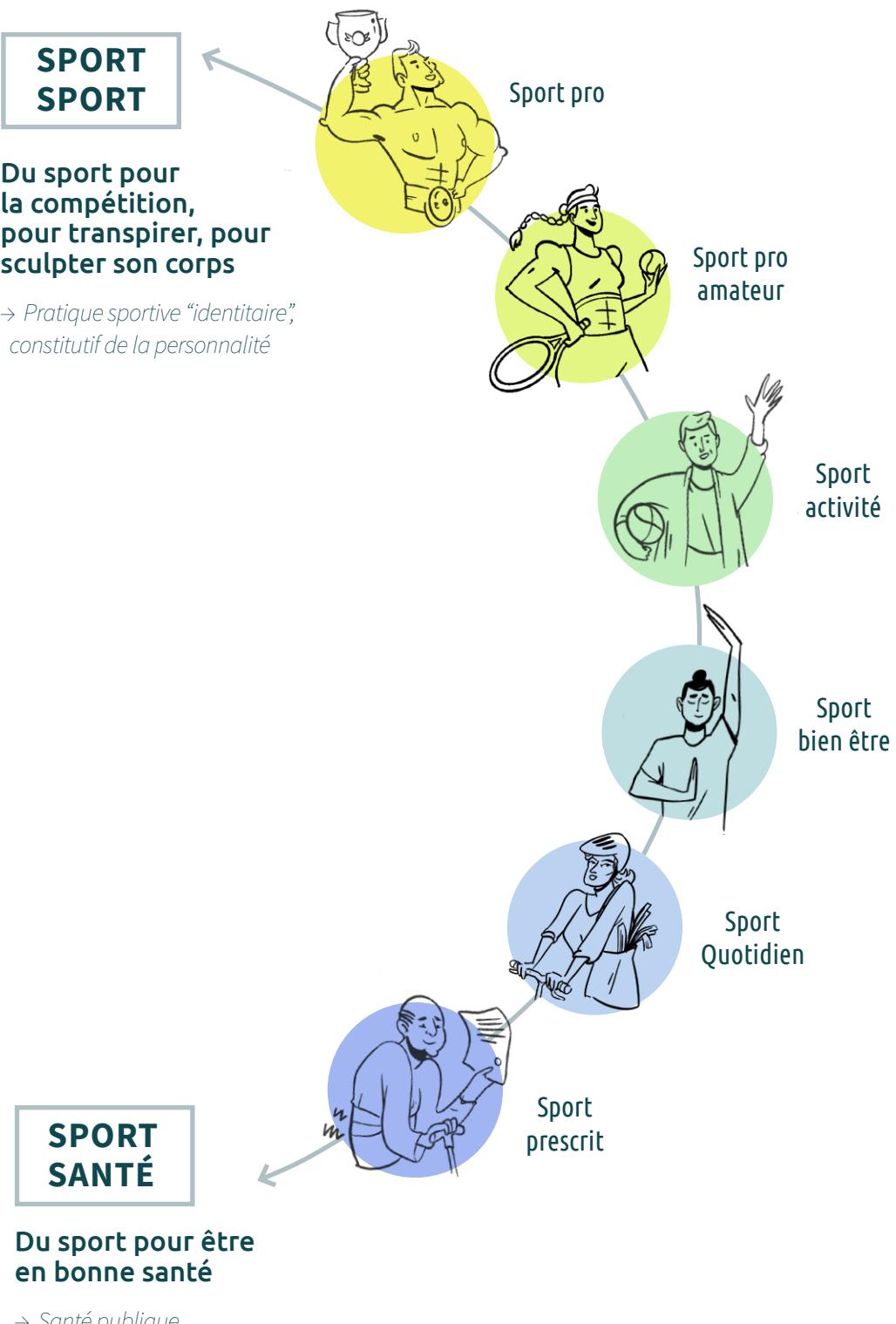


Les politiques publiques et les équipements sportifs ne peuvent s'affranchir de la nécessité d'inciter et de valoriser, au-delà des pratiques sportives, le “sport quotidien” : marche, vélo etc. Ceci peut impliquer la proposition de pratiques gratuites, non équipées, sobres, pour toutes et tous : pistes cyclables, parcours piétons agréables, espaces adaptés à la promenade des chiens. L'espace public dans son ensemble peut être pensé comme un parcours favorisant la pratique d'une activité physique au quotidien.

Dans cette perspective, la définition de l'espace public comme un espace potentiel d'activité physique est une notion développée avec l'émergence du design actif. Le guide national produit par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires permet de se projeter dans la conception des espaces publics suivant un certain nombre de principes incluant la libre utilisation des espaces, un fléchage des activités possibles, une inclusivité autorisant la mixité. Toutefois, on sait aussi que l'autonomie

## 1 Valoriser toutes les pratiques sportives

Ce curseur formalise les différentes intentions des personnes dans l'activité physique afin de pouvoir clarifier la destination des espaces proposés



de pratiques correspond à certain type de profils et la médiation reste nécessaire pour encourager d'autres personnes parfois démotivées ou ayant des appréhensions.

Les modalités d'appropriation par les personnes âgées, les personnes en convalescence ou en reprise d'activité physique représentent des marqueurs pour la conception d'aménagements urbains : pour elles, le quotidien - aller faire des courses, monter les escaliers - relève d'une activité physique à part entière. Toutefois, la spécificité de leur pratique sportive est d'être fractionnée, entre temps d'activité physique et temps de repos, ce qui demande un aménagement à soigner : présence de bancs à intervalles réguliers, espaces ombragés, zones de repos et de rencontres en chemin.

## De nouvelles pratiques autonomes et auto-organisées

Les pratiques sportives autonomes, en dehors des cadres habituels, se sont largement développées ces dernières années, notamment dans le champ des pratiques urbaines. Une de leurs grandes caractéristiques est de s'autonomiser par rapport aux institutions sportives telles que les fédérations, clubs, associations.

De nouvelles pratiques sportives apparaissent ou se développent, telles que le bike polo, le netball, le roller derby, ou encore le Quidditch directement inspiré de la saga Harry Potter. Qu'elles soient minoritaires ou déjà plus institutionnalisées, ces pratiques créent de nouvelles formes d'organisations, de cultures sportives et d'appropriations de l'espace public et des équipements existants.

Ces pratiques revendiquent plus ou moins cette autonomie vis-à-vis des sports les plus populaires. Elles se construisent en tous cas en dehors de ces circuits, avec des formes d'auto-organisation ou de co-organisation entre sportifs qui leurs sont propres. Ces pratiques permettent non seulement de s'affranchir d'organisations très structurées, mais aussi de construire

## 1 Valoriser toutes les pratiques sportives

des cadres plus propices par exemple à l'inclusion des femmes, ou à la participation des pratiquants LGBTQIA+ avec des équipes en non-mixité.

Ces pratiques représentent donc des formes de réponses, de solutions créées par la société civile pour renouveler les approches du sport et faciliter l'inclusion. En ce sens, elles constituent des marqueurs, des indices, d'évolutions souhaitées ou souhaitables des pratiques sportives.

*"La pratique en club, c'est des contraintes et des compétences. La nouvelle tendance, c'est de pouvoir pratiquer où on veut quand on veut. On voit aussi ces nouvelles pratiques au JO : skate, break dance, escalade... qui sont des pratiques qui demandent moins de contraintes lors de l'entraînement".*

*Equipementier en Rhône-Alpes*



Sans vouloir à tout prix les "institutionnaliser", la collectivité se doit de construire sa "posture" : à minima connaître et comprendre ces pratiques (une étude spécifique est-elle nécessaire ?), les permettre (ou ne pas les empêcher), trouver un équilibre entre facilitation et autonomie, etc.



*Quels terrains pour les joueurs de bike-polo ?*

## Leviers d'action

- Communiquer avec des termes valorisants les pratiques dites "amateurs".
- Proposer des activités « sport santé » en lien avec une offre d'animation dédiée.
- Proposer un maillage d'activités variées sur le territoire communal et plus globalement sur le territoire métropolitain.
- Faciliter l'émergence des sports alternatifs en étant à l'écoute des demandes et des pratiques visibles.
- Promouvoir les pratiques d'activités physiques quotidiennes dans l'espace public.

# 2

POUR ÊTRE INCLUSIF, LES AMÉNAGEMENTS  
DOIVENT COMBINER QUALITÉS TECHNIQUES  
ET QUALITÉS D'ACCUEIL

---

# Aménager et équiper pour la mixité sociale des publics

*S'il est illusoire d'imaginer créer des espaces sportifs techniques qui conviendraient à tous âges, genres et origines sociales confondus, il est nécessaire de penser des aménagements qui prennent soin d'accueillir des publics variés : une aire de jeux d'enfants près d'un équipement sportif, des bancs proches et régulièrement disposés pour les personnes âgées, des bancs plus éloignés "mais pas trop" pour les adolescents, des espaces libres, etc.*

La pratique d'une activité physique se pense alors comme une pratique large : que se passe-t-il avant (se préparer, se retrouver entre amis...), pendant (être spectateur, s'entraîner à l'abri des regards, performer...) ou après (se reposer, se changer...) ?

## Des degrés variés de libertés dans les équipements

Dans cette perspective de variété d'usages, la ville "sportive" se décline selon différents degrés de libertés de pratiques : esplanades d'équipements publics en accès non contrôlé, zones de loisirs et gymnases pour une organisation régulée, promenade aménagée et "suggérée". **Proposer des espaces avec des degrés de liberté variés va favoriser l'appropriation par des publics multiples.** L'objectif n'est pas que chaque tranche d'âge fasse du sport, mais plutôt de mettre en coprésence, près d'équipements sportifs, plusieurs catégories de populations. Cela permet de proposer une mixité pour les adultes et un apprentissage à la mixité pour les enfants et adolescents qui peuvent observer des pratiques sportives libres en extérieur.

## Usages dédiés et usages flous

Il semble que l'idéal du terrain multisports fonctionne mal et, s'il n'y a pas de médiation ou d'organisation pré-établie, soit plutôt susceptible de créer des conflits d'usages. À l'opposé, les terrains dédiés à une pratique en particulier, voire homologués, trouvent une reconnaissance forte auprès de leur public cible, assortie d'exigences élevées.

*"Dites-leur qu'on manque de terrains de basket homologués"*

*Un joueur de basket*

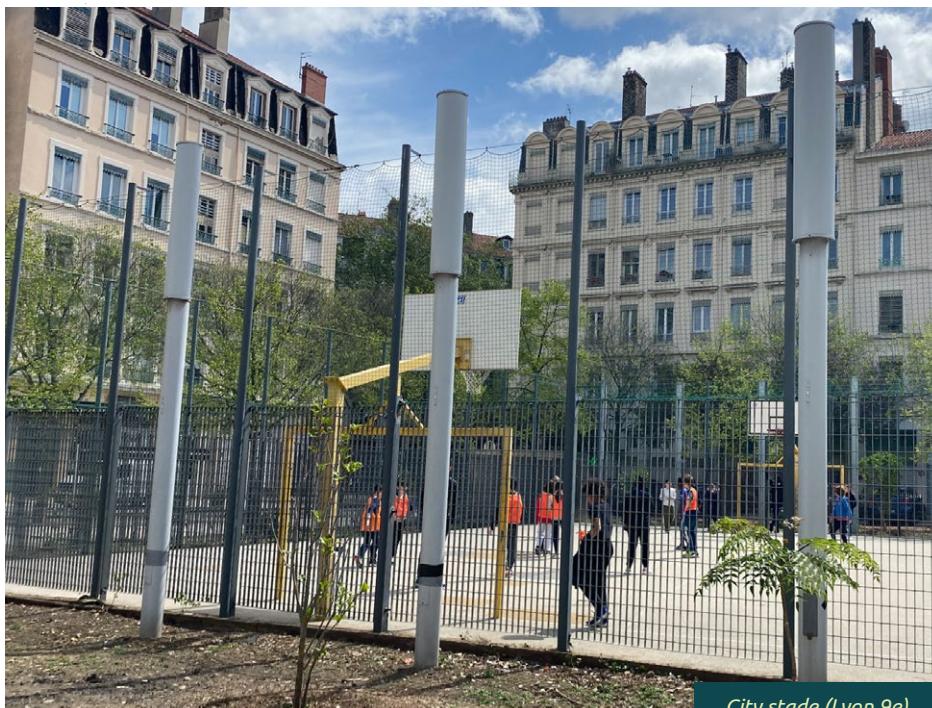


Ces espaces dédiés à une pratique en particulier, comme l'espace de street workout des Berges du Rhône, peuvent interroger : Sont-ils "trop spécialisés" ? Dédiés à trop peu d'usagers, trop peu variés ?

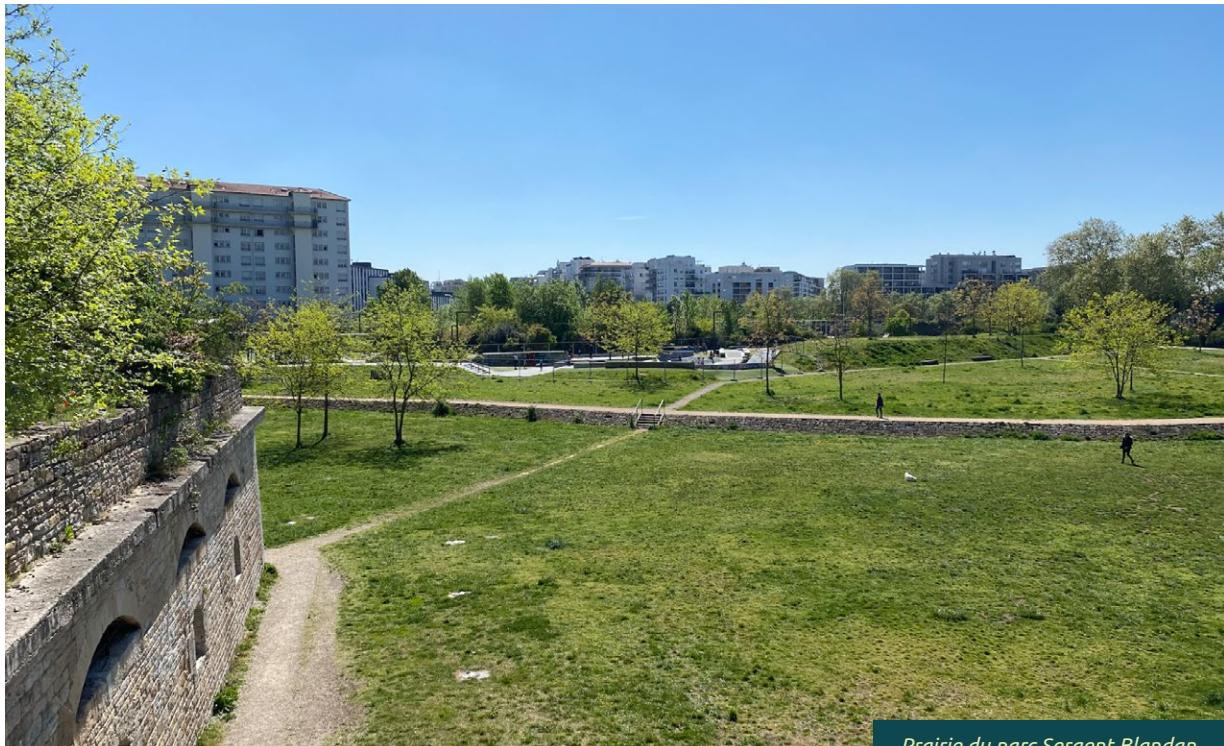
La question n'est en fait pas là : la valeur de ces espaces est justement d'être "spécialisés", ce qui leur permet d'être des marqueurs, des espaces rayonnants, réputés. L'enjeu pour la Métropole et les communes réside plutôt dans sa capacité à penser les équilibres territoriaux, en évitant la multiplication d'un même type d'équipements, et en s'assurant de proposer des espaces aux degrés de spécialisation variés.

*ici, c'était un terrain multi-sports mais avec le temps, ça devient un terrain de foot !*

*Un joueur de basket*



*City stade (Lyon 9e)*

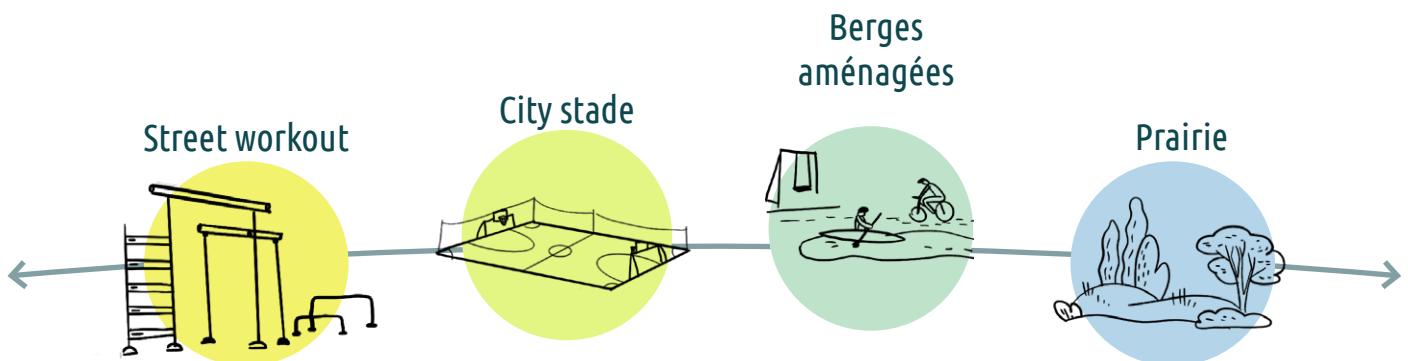


Prairie du parc Sergent Blandan.

En effet, les aménageurs proposent également aujourd’hui des espaces qui ne sont pas clairement dédiés à un sport en particulier, dont les usages sont plus flous, plus propices à l’appropriation, plus adaptables. **Quand les usages sont prévus à l’avance, les appropriations peuvent être vues comme des dérives. Quand les équipements sont plus ouverts, on laisse une part plus grande à la créativité.**

Il s’agit de proposer une plus grande variété d’interprétation de l’espace, de générer des émotions, des souvenirs. Le lieu gagne alors une identité propre, il devient singulier, ce qui peut être une réelle plus-value pour une commune.

Il ne s’agit donc pas de considérer que certains aménagements “valent” mieux que d’autres, mais plutôt d’assumer des postures fortes, variées, pour que les habitants d’un territoire puissent accéder à une diversité d’espaces sur l’échelle proposée ci-contre (schéma ci-après).



## LIEU AUX USAGES SPÉCIALISÉS

**L'accompagnement comme moyen d'inciter, d'encourager, de rassurer, de former**

- Spécialisation et professionnalisation des pratiques
- Des publics "experts", une moindre diversité et mixité
- Pratique sportive "identitaire", constitutive de la personnalité

## LIEU AUX USAGES FLOUS

**Un espace aux usages non définis, qui permet l'appropriation**

- 2 pulls posés au sol peuvent devenir une cage de foot
- Adaptation et appropriation
- Des publics variés

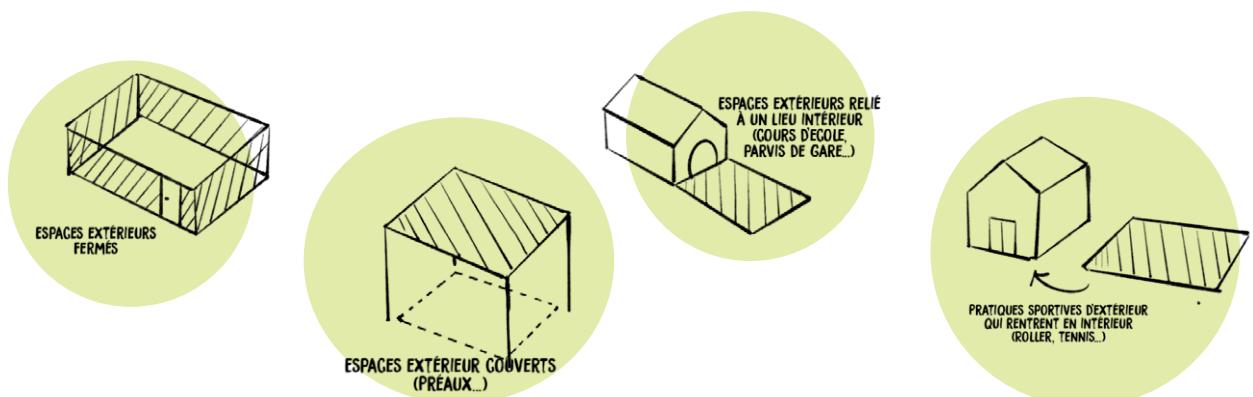


*Les Plainettes, collectif de mères de famille qui se retrouvent pour faire du sport dans la cour d'école de leurs enfants à St Denis*

## Des espaces semi-ouverts avec des degrés de visibilités variables

*Pouvoir observer ce qui nous entoure, s'extraire du regard de l'autre pour se concentrer sur soi, ou sur le jeu, constitue un enjeu de l'expérience sportive dans l'espace public.*

Les espaces sportifs semi-ouverts représentent un impensé de l'aménagement. Pourtant, ils offrent une grande variété de possibilités comme, par exemple, un lieu de repli pour des pratiques extérieures en fonction de la saison, ou comme lieu d'entraînement à l'abri des regards avant d'osier s'exposer aux regards extérieurs. La question du regard est particulièrement importante. Si le regard de l'autre sécurise par sa fonction de contrôle social, il peut gêner, et ce d'autant plus pour les femmes.



*Il existe toute une variété d'aménagement d'espaces « semi ouverts »*

## Co-concevoir et argumenter pour innover

Cependant, sortir du “tout city stade” et des équipements de fitness nécessite de mobiliser des moyens de concertation autour de l’implantation d’espaces sportifs en extérieur afin de proposer d’autres types d’équipements, des espaces pour les usages plus flous qui laissent la place à l’appropriation par les habitants. Dans ce domaine, les élus et services techniques pourraient bénéficier d’arguments et de soutien afin d’inventer de nouvelles formes qui puissent être appréciées/plébiscitées par les habitants.

## Leviers d'action

- Concevoir les aménagements des espaces en intégrant les besoins des usagers en amont de la pratique (se changer, s'échauffer, poser ses affaires), en cours de pratique (boire, aller aux toilettes) et en aval (se changer, se doucher).
- Imaginer des espaces permettant des croisements, des cohabitations et des mixités d'usages : implanter un espace sportif près d'équipements sociaux, installer des bancs à proximité, une aire de jeux, des espaces de pique-nique ou pour boire un verre, des zones ombragées, des espaces de relaxation...
- Laisser de la place aux usages flous et expérimenter des aménagements évolutifs dans la journée, dans la semaine, en fonction des besoins ou au gré des saisons (prévoir un préau par exemple).

# 3

DÉJOUER LES RÈGLES DU GENRE SUR  
LES ESPACES SPORTIFS DE PLEIN AIR

---

**Ré-accueillir  
les filles et  
les femmes  
dans l'espace public**

La présence des filles et des femmes dans l'espace public est un préalable à leur appropriation de la ville. **D'après le sociologue Yves Raibaud, la ségrégation genrée commence dès la cour de récréation.** Le sport joue un rôle central dans cette ségrégation spatiale, par les jeux de ballons qui occupent l'espace central et poussent les filles sur les marges de la cour. Cette tendance se prolonge dans la vie adulte où les femmes sont peu présentes dans l'espace public ou du moins, n'y stationnent pas mais le traversent.

*“Les filles apprennent à esquiver, à pratiquer des jeux qui ne prennent pas de place. Cet aménagement est porteur de sens, il construit l'inégalité en inscrivant dans l'éducation que les garçons sont au centre et les filles en périphérie. On attribue souvent aux filles la responsabilité de ne pas « aimer » le sport. Mais lorsqu'on les interroge, elles racontent des expériences douloureuses d'exclusion et de moqueries.”*

*Yves Raibaud, sociologue «La Ville faite par et pour les hommes», Ed. Belin, 2015.*

## Des stratégies féminines sur les espaces sportifs de plein air

Si les femmes sont en théorie “invitées” dans les espaces sportifs de plein air, elles en sont exclues dans la pratique. Ainsi, elles adoptent des attitudes particulières quand elles s'exercent en choisissant de préférence des heures d'affluence diurnes, elles réalisent des parcours plutôt que des activités stationnaires, la marche à pied est la première activité physique déclarée par les femmes. La sociologue Hélène Orain met en évidence “une pression permanente obligeant les jeunes femmes à déployer une énergie folle pour se protéger et veiller constamment à leur réputation”. Force est de constater que les espaces sportifs de plein air accentuent encore ce phénomène. Pour une femme, de nombreux facteurs entrent en jeu pour s'autoriser ou non une pratique sportive en plein air : la visibilité, les publics susceptibles d'être rencontrés, le type de tenues et de positions liées à cette pratique, l'image qu'elle aura de son propre corps.

*“Certaines mettent un sweat autour de la taille pour travailler les fessiers.”*

*Une enquêtée*

Le sentiment de sécurité est crucial. Il convient de disso-  
cier la sécurité du sentiment de sécurité. Celui-ci est lié  
à un ensemble de facteurs : présence de passants, éclai-  
rage, figures d'autorité. On sait par ailleurs que les filles sont habituées, dès  
le plus jeune âge, à “se méfier” de l'espace public : ne pas sortir seule, le  
soir. **Le sentiment de sécurité constitue la base des besoins primaires du sportif et notamment des femmes.** La présence ou non de femmes peut  
représenter un baromètre du sentiment de sécurité lié à un espace.

Les règles du genre s'appliquent également sur les trajec-  
toires sportives féminines. Les activités des filles passent  
souvent derrière l'exigence “compétitive” de celles des garçons au sein des fratries. Plus tard, vers 25-30 ans, les femmes devenues mères assument plus de charges liées  
au foyer et élaborent des stratégies pour pratiquer une ac-  
tivité sportive compatible avec les contraintes et temporalités du foyer. En  
intérieur, le fitness en salle de sport ou à la maison est un choix rationalisé  
réunissant : des résultats visibles, un temps consacré maîtrisé et deux fac-  
teurs décisifs à savoir la visibilité et la sécurité. En extérieur, la marche et  
la course à pied réunissent également des conditions acceptables pour la  
pratique sportive féminine.

*“Quand on est maman,  
on ne fait plus de sport.  
Même si on prend du poids”*

*Mère à la sortie de l'école*

*“J'ai repris le sport maintenant que mes enfants sont grands”*

*Sportive quinquagénaire au parc Sergent Blandan*



*“À l'adolescence, la pratique physique ou sportive en dehors de la sphère scolaire se fait plus rare que pendant l'enfance, en particulier chez les filles. Les raisons qu'elles évoquent sont multiples : lassitude (l'activité choisie quelques années plus tôt ne plaît plus ou est jugée trop exigeante), manque de temps, diffi-  
cultés de transport ou insatisfactions liées à l'ambiance (Moreau et al., 2002 ; Davisse, 2006). Les jeunes filles peuvent aussi être découragées par un manque d'offre ou de créneaux horaires attrayants (Commissariat général à la stratégie et à la prospective - CGSP, 2014). Nombre d'entre elles se détournent donc du sport au profit d'autres activités plus culturelles ou artistiques (Donnat, 2005).”*

*Rapport d'information n° 650 (2010-2011) de Mme Michèle ANDRÉ,  
fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 21 juin 2011*

*En 2010, 74 % des femmes ayant pratiqué une activité physique ou sportive au cours des quatre dernières semaines ont fait de la marche à pied ; loin derrière, elles sont 21 % à avoir fait de la gymnastique, 20 % de la natation et 18 % du vélo*

*Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent, Insee, François Gleizes, division Conditions de vie des ménages, Émilie Pénicaud, division Études sociales, 2017.*

## Rééquilibrer l'investissement pour les femmes

Comme le montrent Edith Maruéjouls\* et Yves Raibaud\*\*, l'offre de loisirs subventionnée (dont le sport), toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles : 75% des budgets publics sont consacrés aux services et équipements à destination des garçons et des hommes. **Cette observation n'est pas une fatalité dans la mesure où il est possible de rééquilibrer les investissements réalisés. Faire une place aux femmes dans les espaces sportifs extérieurs demande des parti-pris forts de la part de la collectivité.** Concernant les filles, la ville de Malmö en Suède et d'autres villes en France prennent des décisions perçues comme radicales en adoptant, par exemple, des créneaux non-mixtes. Ces adaptations exceptionnelles permettent aux femmes de s'acculturer aux espaces et prendre leurs marques.

\*Edith Maruéjouls, Comprendre les inégalités dans la cour d'école, 2017

\*\*Yves Raibaud, Une ville faite pour les garçons, billet paru dans le journal du CNRS, 2014



*Expérimentation à Malmö (Suède) de temps en non-mixité dans un skate park. La mixité a été améliorée car les filles avaient eu le temps de s'approprier l'espace lors de temps dédiés.*

## Quelle stratégie mettre en œuvre pour favoriser la présence de femmes dans les espaces (publics) sportifs de plein air ?

- ◆ La première préconisation serait de leur demander ce à quoi elles aspirent par le biais de la participation à la conception des espaces spécifiques d'entraînement et d'équipement, en les adaptant à des statures corporelles variées.
- ◆ Une approche complémentaire viserait à imposer les conditions nécessaires pour le sport féminin et inclusif observées aujourd'hui : des aménagements rassemblant les commodités à savoir les impondérables toilettes propres, fontaines à eau, abri, ainsi que la possibilité de circuler d'un site à l'autre dans une logique de circuit.
- ◆ Une troisième approche passerait par la création d'une médiation grâce à la présence sur des temps proposés par des éducatrices et éducateurs sportifs sur les espaces de plein air et ce, pour les jeunes filles et pour les femmes adultes.
- ◆ Parallèlement à ces approches, ce sont aussi les imaginaires qui doivent évoluer : le rééquilibrage de la place des filles dans les cours de récréation va en ce sens. Un changement de vision et d'éducation sur la place des filles dans l'espace public paraît lui aussi indispensable.

## Leviers d'action

- S'initier à la logique de "gender budgeting", à savoir la budgétisation en fonction du genre des bénéficiaires.
- Prendre en compte les différentes statures corporelles dans la conception des équipements sportifs (taille, carrure).
- Proposer des pratiques plus "féminines" comme la course à pied, la gym, la danse, mais aussi des pratiques favorisant la mixité : Volley, Badminton, Ping-Pong, Pétanque, etc.
- Proposer des animations réservées aux femmes sur certains créneaux horaires afin de favoriser l'appropriation du lieu par les femmes.
- Travailler avec les parents et les acteurs de l'éducation sur la place des filles dans les cours d'écoles et sur les moyens de transformer les imaginaires sur leur utilisation de l'espace public. En cas d'association des futurs usagers à la conception du lieu, prévoir que l'un des groupes d'échange soit 100% féminin pour libérer la parole.

4

ACCOMPAGNER LES PUBLICS POUR COMPENSER  
LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX D'AUTO EXCLUSION  
SUR LES ESPACES SPORTIFS DE PLEIN AIR

# Rééquilibrer les pratiques sportives par l'accompagnement et la médiation



*Une sportive au parc Sergent Blandan qui fait appel à un service de coaching personnalisé*

Deux tendances parallèles émergent dans les pratiques sportives : d'une part, l'autonomisation des sportifs vis-à-vis des institutions classiques (fédérations, clubs, associations, voir partie 1) et d'autre part, le fort développement du recours à des coachs, au niveau individuel ou collectif. Le coaching présente en effet l'avantage de proposer un accompagnement "sur mesure", donc plus personnalisé et potentiellement plus efficace, tout en générant un cadre et une motivation propices à l'atteinte des objectifs. Cette tendance au recours aux coachs interroge la proposition publique et associative en termes de réponse au besoin de souplesse, de personnalisation, et d'adaptation, notamment dans certaines situations: reprise du sport d'une manière générale, et dans des cas spécifiques comme après une grossesse, lors d'une phase de "changement de vie", au moment du passage à la retraite, à la suite d'une maladie ou en traitement d'une pathologie spécifique.

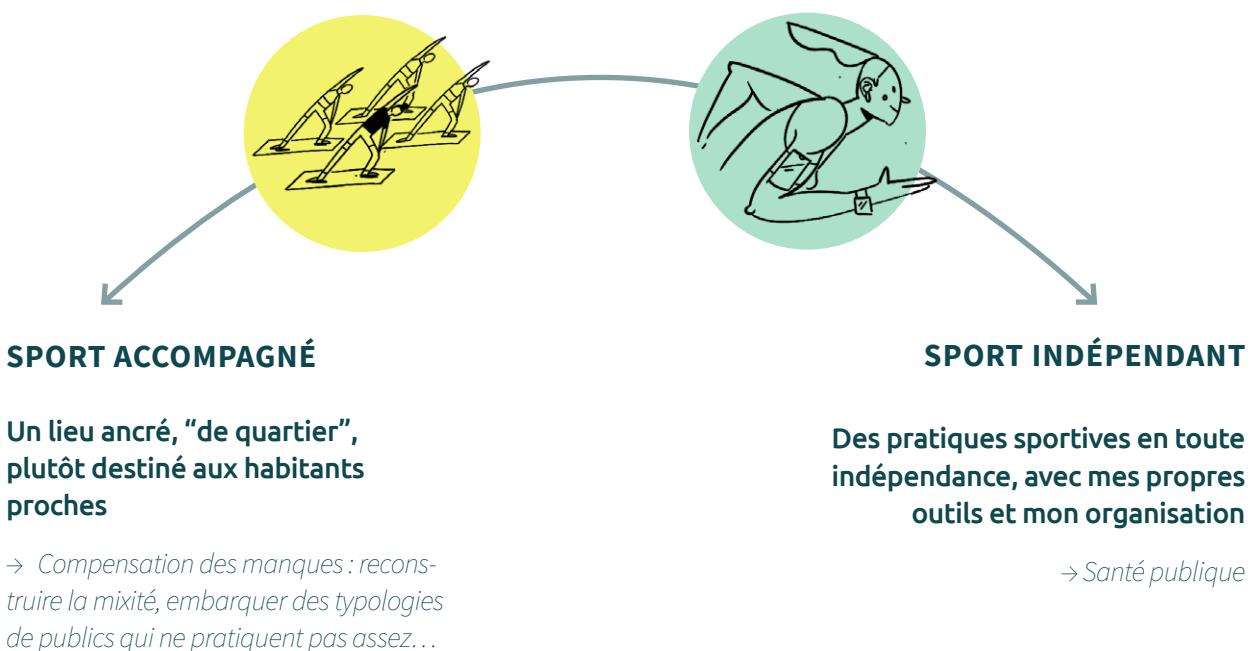
*"Que ce soit en semaine ou le week-end, près de huit personnes sur dix, femmes comme hommes, pratiquant une activité physique ou sportive, le font par leurs propres moyens en 2010. Seuls 20 % pratiquent dans le cadre d'une association ou d'un club et 3 % dans le cadre de leur travail ou de leurs études (association sportive d'entreprise, sport universitaire, etc.). Pratiquer par ses propres moyens est de plus en plus fréquent avec l'âge : cela concerne 72 % des sportives et 59 % des sportifs de 16 à 24 ans contre respectivement 80 % et 84 % de 50 à 64 ans."*

*Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent, Insee, François Gleizes, division Conditions de vie des ménages, Émilie Pénicaud, division Études sociales, 2017.*

## L'initiation et la diffusion des pratiques sportives

Le sport reste une pratique à laquelle on est initié : c'est par le biais d'un parent, d'un ami, d'un professeur, d'une offre locale (MJC, clubs) que l'on découvre une pratique. Même si de nombreux événements et communications permettent déjà la mise en visibilité des pratiques sportives, leur diffusion et leur promotion restent un objectif majeur : faire connaître la diversité des pratiques, y compris les nouvelles, aller à la rencontre des publics cibles, proposer des offres adaptées et motivantes.

**Les espaces sportifs mis en visibilité ou associés à des événements/animations peuvent contribuer à favoriser le contact avec des “initiateurs”.** La médiation est donc un levier important dans l'accès à l'activité physique. La collectivité, à travers la proposition d'espaces publics sportifs de plein air, peut donner à voir divers degrés d'accompagnement, pour inciter, rassurer, encourager, adapter, personnaliser la pratique d'une activité physique dans l'espace public.



## Accompagner la remise au sport et/ou les pratiques sportives ?

De manière générale, les habitants découvrent la diversité des sports par le biais du système scolaire. Suivant les parcours de vie, la pratique d'activité physique s'atténue généralement à l'adolescence (à l'entrée en 6e pour les filles) et pour les femmes à l'arrivée du premier enfant. Chez beaucoup d'entre elles, la reprise se fait une fois les enfants devenus plus autonomes, quand l'agenda est plus souple et que l'ingénierie du foyer est plus légère.

La salle de sport, phénomène mondial, apparaît comme LA solution pour se mettre au sport, grâce à la flexibilité des horaires, la protection des intempéries et des regards, l'autonomie ou la possibilité de suivi sur demande. Pourtant, aux Etats-Unis, près de la moitié des inscrits ne fréquentent leur salle de sport que quelques mois après leur inscription.

*“C'est la façon dont on accueille qui est importante”*

Agnès Maembre, créatrice de l'association  
Body Art Athlètes de rue





*“Après ma 3ème salle de sport, j'ai réalisé que je n'aimais pas la salle.”*

*Une enquêtée*

La France n'échappe pas à ce constat et une grande majorité des enquêtés lors de l'étude témoignent avoir abandonné la salle. La motivation de départ se confronte à la réalité du quotidien, et/ou s'estompe, et si le modèle économique de la salle a tout intérêt à attirer les inscriptions, il ne repose pas nécessairement sur la pratique réelle d'activités.

Il existe un réel besoin de faire connaître de nouveaux sports, de proposer des temps d'initiation dédiés. Cependant démarrer une activité physique demande toujours un effort, en plus de l'effort sportif : mise en place d'une organisation, découverte de lieux, apprentissage de codes culturels, appropriation d'un langage etc. L'accueil est alors primordial pour accompagner les sportifs débutants.

*“Ce serait bien de pouvoir tester différentes choses, et pouvoir venir à plusieurs, ça nous aiderait à passer le cap”*



*Une enquêtée*

# Leviers d'action

- Co-concevoir des espaces avec les associations, centres sociaux, acteurs locaux pour donner à voir la vitalité du tissu sportif local.
- Engager la réflexion sur les offres publiques d'accompagnement aux pratiques sportives dans des formats de coaching, ou en réponse à des besoins spécifiques (reprise du sport ou maintien des pratiques sportives pour les femmes, remise au sport des ados, accompagnement des personnes âgées vers les pratiques de sport quotidien et de sport santé.)
- Permettre aux associations de disposer des espaces pour des sessions de sport régulières "démonstratrices" et incitatives..
- Proposer des initiations régulières en extérieur afin de promouvoir les bonnes pratiques du sport en autonomie (échauffement, hydratation, étirements, etc.).
- Dessiner une cartographie de l'offre sportive locale afin qu'elle puisse être visible depuis ces nouveaux espaces publics sportifs.

5

UN BESOIN D'ÉVASION ENTRE LOCALITÉ  
ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

---

# Proposer des espaces ayant des identités fortes

L'espace sportif n'a pas la même vocation selon que l'on habite à proximité ou que l'on vient de loin. Pour les riverains, il offre une pause quotidienne. À l'inverse, ceux qui se déplacent viennent y chercher une forme d'anonymat et d'évasion qui fait une rupture avec le quotidien.



*“La première question à se poser lorsqu'on envisage un emplacement pour un équipement sportif c'est : comment je me sens à cet endroit ? Est-ce que je me sens bien ? Tranquille ? Ou est-ce que je me sens stressé par le bruit des voitures, oppressé par les immeubles... ?”*

*Un équipementier*

*“J'aime bien être dans ma bulle,  
je vais un peu loin, comme  
ça je ne connais personne”*

*Une habitante de Pierre Bénite  
qui va à la salle à Lyon Part Dieu*



## Pour la création d'espaces singuliers offrant une appropriation diversifiée

Le sociologue François Vigneau observe le lien entre les types d'espaces sportifs dans la ville et les types de déplacements des sportifs :

- les espaces encadrés en lignes sont assimilés à des pratiques de courses (vitesse et endurance comme la course ou la natation) ou de démonstration d'adresse (saut en hauteur, pétanque, golf, skate, lancer de poids...). La ligne peut être horizontale ou verticale (escalade, parkour, haltérophilie).
- les espaces carrés ou circulaires sont liés à des pratiques de luttes (boxe, kick-boxing, judo, kendo...). Le ring peut être matérialisé (cordes...) ou symbolisé (tapis...).
- les espaces rectangulaires s'apparentent à des pratiques d'affrontement liés à une balle ou un ballon (foot, basket, tennis....). Les 2 camps sont à la fois symbolisés par des espaces à défendre (cages...) et une limitation centrale (filet, ligne...). La balle voyage entre les 2 camps.

**Comment ces différentes pratiques s'inscrivent-elles dans nos espaces urbains ? Ces formes correspondant à des appétences sportives variées, sont-elles toutes présentes en ville ?**



*“Pour les sports assimilés à la ligne, l'espace peut être la mesure même de la performance (distance franchie d'un saut ou d'un lancer). Dans la plupart des cas, l'espace constitue « l'étalon » du sport sur la base duquel se comparent les concurrents”*

François Vigneau, Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir, dans Annales de géographie 2008

## Des espaces sportifs qui s'insèrent dans une logique territoriale

Jean Remy écrit qu'il est valorisant pour un individu de ne pas faire toutes ses activités (professionnelles, loisirs) très proches de chez lui. Il ne suffit pas de penser hyper proximité. Des points de croisements que sont les lieux de rencontres apparaissent alors comme des lieux clés de la ville.

(Jean Remy in Escaffre, Fabrice. « *Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives* », *Espaces et sociétés*, vol. no122, no. 3, 2005, pp. 137-156)

**“Ce type d’organisation spatiale, dans lequel des points sont reliés par des flux et forment des réseaux, permet de décrire la morphologie spatiale produite par les mobilités sportives urbaines.”**

(Escaffre, 2005)

Tous les équipements sportifs n'ont cependant pas vocation à être des espaces rayonnants. **Il convient, dans la conception d'un espace sportif, de travailler la “cartographie” de ses usagers** : est-ce un espace de quartier, de bas d'immeuble plutôt orienté vers des pratiques de proximité ? Ou bien est-ce plutôt un lieu rayonnant, qui par ses équipements ou la qualité de son cadre aura vocation à drainer un public plus large ? Quelle part de «flou» ouvrant à différents usages imprévus ?

Là encore, il ne s'agit pas de considérer que telle ou telle orientation soit à privilégier, mais plutôt de croiser les possibilités, appétences et besoins locaux, et la diversité et le maillage des espaces sportifs métropolitains, dans un souci de cohérence et d'équilibre territorial.

Chaque espace sportif extérieur peut être intégré à un réseau d'acteurs locaux, et à un réseau plus large d'espaces sportifs complémentaires rayonnant à l'échelle métropolitaine. La dimension de ces espaces devrait approcher 4000m<sup>2</sup> et se distinguer fortement des espaces multisports.

Un espace sportif s'intègre dans un territoire plus ou moins défini. Pour qu'un espace sportif soit rayonnant, son implantation devra privilégier des espaces “neutres”, en lisière de quartier, ou par exemple à proximité d'écoles. Cependant, pour qu'un espace rayonne largement, c'est tout une série de paramètres dont il convient de tenir compte : réseau de transport, singularité du lieu, horaires élargis, médiation particulière.

## Leviers d'action

- Mixer offre de proximité (concertations locales sur les besoins des habitants) et offre de destination : accessibilité, singularité du lieu, horaires élargis, médiation particulière.
- Générer des émotions, des souvenirs. Le lieu gagne alors une identité propre, il devient singulier, ce qui peut être une réelle plus-value pour une commune ou un quartier.
- Expérimenter une logique de "politique publique territoriale des espaces sportifs", en travaillant autour de la complémentarité des équipements dans un périmètre plus large que l'échelle communale (communes limitrophes / échelle métropolitaine).
- Communiquer sur la diversité des espaces sportifs, créer des "renvois" entre certains d'entre eux, afin d'inciter à la découverte et de produire de la nouveauté.

## **Contacts**

**Direction des Sports :**

Florent Chante : [fchante@grandlyon.com](mailto:fchante@grandlyon.com)

**Direction de la Prospective et du Dialogue Public**

Caroline Richemont : [crichemont@grandlyon.com](mailto:crichemont@grandlyon.com)

Stéphanie Despretz : [sdespretz@grandlyon.com](mailto:sdespretz@grandlyon.com)

**Agence Pratico-Pratiques :**

Frédérique Sonnet : [contact.praticopratiques@gmail.com](mailto:contact.praticopratiques@gmail.com)



MÉTROPOLE  
GRAND LYON

Pratico —  
Pratiques